

Les Ministres de la Culture du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique s'engagent à accorder la priorité à la culture dans les stratégies nationales et régionales

Les Ministres de la Culture du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique s'engagent à accorder la priorité à la culture dans les stratégies nationales et régionales



Bruxelles, le 10 novembre 2017/ ACP: Les dirigeants et décideurs politiques du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont réaffirmé leur engagement à faire de la culture un secteur prioritaire dans leurs pays respectifs à travers des actions et stratégies tangibles. Ils se sont félicités par ailleurs de l'affectation d'un montant de 40 millions EUR, provenant du Fonds européen de développement, en faveur d'un nouveau programme d'appui ACP-UE au secteur culturel, qui sera lancé en 2018.

Organisée autour du thème « Faire de la culture un investissement d'impact pour l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, la 4^e réunion des Ministres ACP de la Culture s'est tenue les 9 et 10 novembre 2017 sous la présidence du Ministre du Tourisme et de la Culture de la République de Gambie, l'honorable Hamat Bah.

Les Ministres ont réaffirmé le rôle central de la culture en tant que moteur de croissance économique, de paix et de développement humain durable dans les pays ACP, et adopté une déclaration ^[1] qui garantit un appui politique solidaire à cinq domaines d'action prioritaires, à savoir:

- la coopération et la solidarité renforcées au niveau régional, inter-régional et international ;
- la croissance économique et la création d'emplois ;
- l'intégration de la culture dans les politiques et stratégies de développement ;
- la protection des œuvres littéraires et artistiques ainsi qu'une meilleure circulation des biens et services culturels ACP ;
- la participation des femmes et des jeunes aux industries culturelles et créatives.

Un éventail de recommandations et de propositions concrètes ont été formulées pour chacun des grands domaines précités. Les échanges de vues ont fait ressortir d'autres éléments qui ont été intégrés dans la déclaration finale, notamment:

- la nécessité de mettre l'accent sur le renforcement des capacités, tout en prenant en compte les structures et initiatives qui existent dans les régions ;
- la participation des banques et des institutions financières à la mise en place, au niveau régional, de mécanismes de

financement innovants tels que les opérations de capital-risque et les obligations à impact social afin d'encourager la création de nouvelles entreprises ;

- la mise en œuvre de projets associant la culture et le tourisme durable en vue de promouvoir la coopération Sud-Sud ;

- l'élaboration de politiques et l'exécution de projets visant à protéger et à préserver la culture ainsi que le savoir traditionnel qui font face aux défis du changement climatique et des catastrophes naturelles ;

- la création d'un environnement favorable pour permettre une meilleure représentativité des femmes et des jeunes à tous les niveaux des industries culturelles ;

- outre l'appui à la production de biens culturels, qui est essentiel, les efforts doivent être poursuivis pour promouvoir et commercialiser les biens et services du secteur culturel en utilisant notamment les technologies numériques et les dispositions légales ;

- la priorité à accorder aux projets qui intègrent les cultures locales et soulignent l'importance de la diversité ethnique et des langues locales ;

- les efforts à poursuivre pour lutter contre la contrefaçon et instaurer un climat favorable pour la protection des droits d'auteur et la rémunération des artistes.

Les Ministres ont par ailleurs salué les résultats atteints par le Programme ACPCultures+, qui est le 3^e programme d'appui intra-ACP au secteur culturel ACP, qui a bénéficié d'un montant de 30 millions EUR financé par l'UE au cours de la période 2012-2017. Parmi les enseignements tirés de la mise en œuvre figurent notamment la nécessité de continuer à élaborer des études et des guides pertinents, de recenser les bonnes pratiques à l'intention des autorités et des professionnels, tout en assurant le renforcement des capacités des opérateurs locaux à accéder aux financements et en réduisant la bureaucratie.

Enfin, les Ministres ont lancé un appel pour un suivi-évaluation plus efficace sur la manière dont les décisions antérieures ont été mises en œuvre et traduites en actions concrètes. La prochaine réunion des Ministres ACP de la Culture est prévue en 2019, soit dans deux ans.

DECLARATION DE BRUXELLES ^[1]

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Mme Josephine Latu-Sant

Attaché de presse

Ave. Georges Henri 451, 1200 Bruxelles

Tel +32 2 7430617

GSM +32476575673

Email latu@acp.int

Suivez-nous sur [Twitter@PressACP](https://twitter.com/PressACP)

Tags: [Communiqués de presse](#) ^[2]

URL source: <http://www.acp.int/fr/content/les-ministres-de-la-culture-du-groupe-des-etats-d-afrique-des-caraibes-et-du-pacifique-s-eng>

Liens:

[1] <http://www.acp.int/fr/content/declaration-de-bruxelles-de-la-4eme-reunion-des-ministres-acp-de-la-culture>

[2] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/communiques-de-presse>